



Livres et manuels scolaires – entrée en 6^{ème}

Rentrée 2022-2023

Les livres à la charge des familles pourront être revendus à la fin de l'année par le biais d'une « Bourse aux Livres » organisée par l'APEL.

- **Liste des manuels scolaires et cahiers d'activités à la charge des familles, que les élèves devront avoir achetés pour la rentrée scolaire :**

Pour tous les élèves de 6^{ème} :

- Cahier d'exercices Grevisse 6^{ème} (2021)
Orthographe, Grammaire, Conjugaison, Lexique (avril 2021) ISBN : 978-2-210-11527-9

Certains professeurs pourront demander :
- Histoire-Géo-EMC Fiches d'activités 6^{ème} (Ed 2021) HATIER ISBN : 978-2-401-07751-5

Pour tous les élèves qui ont choisi ALLEMAND LV1 :

- ALLEMAND LV1 SPONTAN 1 NEU, 1^{ère} année Cahier d'activités DIDIER ISBN : 978-2-278-07689-5

- **Liste des livres prêtés par l'Institution :**

- FRANÇAIS, Collection Terre des Lettres 6^{ème} NATHAN, ISBN : 978 2 091 71712 8
- HISTOIRE-GEOGRAPHIE 6^{ème}, Edition 2016 HATIER,
- MATHEMATIQUES, collection ZENIUS MAGNARD
- BIOLOGIE Sciences de la Vie et de la Terre (●) C. LIZEAUX et D. BAUDE BORDAS Edition 2009
- ANGLAIS PREPARE level 1, Librairie ETON à Levallois (*) ISBN : 978 100 90 23 009
- ALLEMAND LV1 SPONTAN Palier 1 NEU DIDIER
- TECHNOLOGIE 6^{ème} « eureka ! » (●) DELAGRAVE

Livres prêtés en double afin d'alléger le cartable des élèves de 6^{ème} :

(●) En fonction des classes et de la pédagogie retenue par l'enseignant, soit le livre de TECHNOLOGIE et le livre de BIOLOGIE sont prêtés aux élèves soit le livre SCIENCES ET TECHNOLOGIES programmes 2016 des éditions Belin est à disposition des élèves dans la salle.

(*) Le Workbook d'Anglais est commandé par l'Institution mais vous sera facturé. Il sera distribué en début d'année.

Les livres prêtés servent plusieurs années à différents élèves. **Il est impératif d'en prendre soin, de les recouvrir avec un film plastique adapté et non adhésif.**

TRES IMPORTANT

Tous les livres prêtés par l'établissement ou empruntés au CDI devront être rendus obligatoirement en fin d'année dans l'état dans lequel ils ont été confiés. Si tel n'est pas le cas, un montant correspondant à la perte ou à la dégradation du ou des manuels sera automatiquement prélevé aux familles.

